

# Le Monde

## Le DPO, ce délégué à la protection des données que les entreprises s'arrachent

80 000 entreprises et organismes publics doivent en être dotés au 25 mai. Mais seuls 500 diplômés sortent des écoles chaque année.

LE MONDE ECONOMIE | 08.05.2018 à 12h34 • Mis à jour le 10.05.2018 à 08h19 | Par [Anne Rodier](#)



*Une employée utilise ses données biométriques pour accéder au data center Equinix de Pantin, près de Paris, en décembre 2016. Benoit Tessier / REUTERS*

« Je suis constamment chassé. Pas une semaine ne passe sans que je sois sollicité par un recruteur », témoigne Guillaume Tollet, Data Protection Officer (DPO) chez Dentsu Aegis Network, un groupe de communication. Et il n'est pas le seul. Les DPO ou délégués à la protection des données s'arrachent dans les entreprises, à quelques jours de l'entrée en vigueur du Règlement général pour la protection des données (RGPD).

[Le RGPD a rendu quasiment obligatoire la nomination d'un délégué à la protection des données](#) (art. 37 à 39). D'ici au 25 mai, « 80 000 entreprises et organismes publics vont devoir se doter d'un DPO contre 18 000 aujourd'hui », indiquait fin janvier la présidente de la CNIL Isabelle Falque-Pierrotin. Le nom du DPO choisi par l'entreprise doit être déclaré à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : « plusieurs centaines de désignations tombent chaque jour, mais au 3 mai, seuls 3 050 DPO avaient été dûment enregistrés », précise Albine Vincent, chef du service des correspondants informatique et libertés de la CNIL.

Lire aussi : [Protection des données : le texte européen qui hante les nuits des patrons de PME français](#)

Successeur du correspondant informatique et libertés (CIL), fonction créée en 2004 par la loi informatique et liberté, le DPO est le référent au sein de l'entreprise de l'utilisation des données personnelles des clients, des salariés et des usagers. Et ceci en vue de garantir le respect des libertés individuelles et des droits fondamentaux des personnes.

Qu'il soit Data Protection Officer ou Data Privacy Officer, le DPO (le sigle anglo-saxon s'est déjà imposé) n'est pas forcément un ex-CIL, loin de là. Car la mission a été élargie, le niveau

de sanction renforcé, et le profil séduit : « *c'est un métier transverse où on est au courant de tous les projets de l'entreprise et qui est directement rattaché au plus haut niveau de la hiérarchie, au directeur général ou au Comex* », explique Bruno Rasle, délégué général de l'Association française des correspondants à la protection des données à caractère personnel (AFCDP).

## **La non-conformité peut coûter cher**

Le DPO doit tout à la fois conseiller et informer le responsable du traitement des données, contrôler le respect du droit et être un référent pour les autorités de contrôle. « *Avec le RGPD, ce qui relevait des bonnes pratiques du CIL devient des exigences pour le DPO* », résume Albine Vincent. La non-conformité peut coûter à l'entreprise de 2 % à 4 % de son chiffre d'affaires mondial. « *Le DPO doit donc être capable d'apprécier les risques et de dire non au management* », souligne Cécile Georges, Chief Privacy Officer d'ADP, leader en gestion des ressources humaines (58 000 salariés dont 2 400 en France).

Elle a choisi de recruter comme DPO une avocate de 35 ans ayant une dizaine d'années d'expérience dans la protection des données. « *Je ne pense pas qu'un junior serait au niveau pour discuter avec le management ou pour l'alerter* », dit-elle. « *L'ancienneté souhaitée par les grands groupes est de cinq à six ans d'expérience, mais il y a une telle pénurie de DPO qu'ils prennent ce qu'ils trouvent. Et ils recrutent à 80 % en CDI* », note Bruno Rasle, qui a ouvert il y a un an un site d'annonces pour DPO.

Côté salaire, « *dans les grandes entreprises, la rémunération brute annuelle varie de 80 000 à 100 000 euros* », indique José-Alberto Rodriguez-Ruiz, DPO de Cornerstone OnDemand. « *40 000 euros bruts par an est le minimum pour un premier poste* », note M. Rasle.

Lire aussi : [RGPD : les petits malins ont flairé le bon filon](#)

N'importe qui ne peut pas être DPO. Les critères de compétences sont précisés par le RGPD – qualités professionnelles, expertise en droit, pratiques en matière de protection des données –, mais le niveau d'expertise requis n'est pas strictement défini. Il « *doit être proportionné à la sensibilité, à la complexité et au volume des données traitées par un organisme* », indique la CNIL. « *Avec les données de trois millions de fiches de paie, je ne me voyais pas recruter un débutant, ni faire monter quelqu'un en puissance sur le poste de DPO* », confirme Cécile Georges.

## **« Chef d'orchestre »**

La mission des DPO est très variable selon les parcours professionnels et des volumes de données à traiter. Guillaume Tollet a commencé sa carrière dans le conseil en stratégie des organisations chez Bearing Point, puis comme manager Data et Innovations chez Orange, avant de rejoindre Dentsu en 2016. Pour lui, « *la priorité du DPO est à mise en œuvre, car c'est la partie la plus difficile du RGPD, dont la compréhension juridique est assez simple* ».

Sa mission chez Dentsu Aegis Network, une entreprise de 1 300 salariés ? « *Je suis le chef d'orchestre*, dit-il, du haut de ses 34 ans. *Nous avons établi un plan de mise en conformité de quinze chantiers, de sensibilisation des salariés, des clients, de vérification des processus internes, on a mis en place des e-learning obligatoires pour que chacun sache ce qu'est une*

*donnée personnelle, l'importance de leur confidentialité, et quelles sont les règles internes à suivre. La première action à mener est la sensibilisation et la compréhension du RGPD, que nous avons abordé dès octobre 2017. Le plus difficile après, sera de maintenir le niveau de conformité dans le temps, en tenant compte du turn-over des sous-traitants. »*

Mathilde Ferriol, 25 ans, DPO de Vectaury, une petite entreprise éditrice de logiciels permettant de diffuser des publicités ciblées (57 salariés), n'a pas le même point de vue, ni le même parcours. Avec un master en droit du numérique, Mathilde était CIL avant d'être nommée DPO. *« A l'origine, je rêvais d'être agent de joueurs de foot, témoigne-t-elle. Mais quand j'étais en Master, j'utilisais Facebook et ça m'intriguait qu'une entreprise puisse gagner énormément d'argent sans que les utilisateurs puissent en comprendre le business modèle. C'est intéressant de faire le choix de la transparence pour développer un nouveau modèle économique. C'est comme ça que je me suis intéressée au juridique du numérique ».*

## **Une mission en trois temps**

Pour Mathilde, la formation juridique est *« capitale »* dans le métier de DPO *« car il faut une compréhension fine de la loi et des procédures »*. En interne, *« les équipes opérationnelles ont du mal à voir ce qui relève de l'obligatoire et ce qui relève de la recommandation »*, explique-t-elle. Elle décrit sa mission en trois temps : *« un tiers du temps est consacré à de l'administratif. Mon premier travail a été de revoir tous les contrats avec les fournisseurs de données. Le deuxième tiers de temps est juridico-technique. Il a, par exemple, fallu faire modifier les algorithmes pour intégrer le consentement des utilisateurs. Le troisième tiers est le temps de la sensibilisation des salariés, comme la formation des commerciaux pour répondre aux clients sur la protection de leurs données ».*

Pour José-Alberto Rodriguez Ruiz, 43 ans, DPO de Cornerstone OnDemand, un bon délégué à la protection des données doit avoir à la fois les connaissances juridiques, informatiques, et métier. *« A l'origine, je suis ingénieur informaticien. Entré chez Cornestone il y a huit ans et demi comme responsable de projets techniques et de migration des données, je suis ensuite passé à la sécurité. Le poste de DPO était une évolution naturelle de mes fonctions, mais j'ai dû faire plusieurs formations courtes spécialisées en juridique RH et un master HEC Management stratégique de l'information et des technologies ».*

Lire aussi : [RGPD : ce qui change pour les particuliers](#)

Les formations font parties des moyens que les entreprises doivent consacrer à la mise en place du travail du DPO. Le master de M. Rodriguez a ainsi coûté 35 000 euros. Guillaume Tolle dit avoir bénéficié d'une formation juridique de quelques mois à Sciences Po pour environ 17 000 euros. Vectaury ou ADP n'en ont pas eu besoin. Les recruteurs font de plus en plus souvent référence aux formations dans les annonces, notamment la plus ancienne d'entre elles, celle de l'ISEP. Mais *« l'ensemble des formations diplômantes ne prépare que 400 à 500 DPO par an, avec des zones blanches à Toulouse ou Bordeaux par exemple. C'est très insuffisant par rapport aux besoins »*, alerte M. Rasle.

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/economie/article/2018/05/08/le-dpo-ce-delegue-a-la-protection-des-donnees-que-les-entreprises-s-arrachent\\_5296066\\_3234.html#OJEqexH6sfeuZMq4.99](http://www.lemonde.fr/economie/article/2018/05/08/le-dpo-ce-delegue-a-la-protection-des-donnees-que-les-entreprises-s-arrachent_5296066_3234.html#OJEqexH6sfeuZMq4.99)